

Les membres du Comité de l'APEERS vous présentent, à vous ainsi qu'à votre famille, leurs meilleurs vœux pour l'année 2013 et vous remercient pour votre soutien à l'association.

APEERS - Actions du deuxième trimestre 2012/2013

Afin de limiter le nombre de distributions et de vous permettre de prévoir vos éventuelles participations, nous regroupons dans cette enveloppe les documents concernant les actions qui auront lieu durant les prochains mois. Vous avez la possibilité d'y participer si vous le souhaitez, que vous soyez ou non membre de l'APEERS.

- 11^{ème} bourse aux vêtements, jouets et matériel de puériculture (📄 règlement joint)

Elle aura lieu à la salle des fêtes de **Lupstein le dimanche 24 mars 2013**. La location des tables d'exposition se fera **uniquement par le biais du formulaire joint, également disponible sur le site de l'association**. Boissons, gâteaux et bretzels seront proposés à la vente sur place ; nous avons besoin de votre participation pour la réalisation de gâteaux.

Contact : bourse.vetements (at) apeers.fr - remplacer (at) par @

- Vente de chocolats de Pâques (📄 catalogues et bons de commande joints)

Vous pouvez passer commande pour le **mardi 12 février 2013** si vous le souhaitez. Si des personnes de votre entourage sont également intéressées, elles peuvent passer commande en même temps que vous. Les chèques seront encaissés après le 5 mars 2013.

L'association reversera 90% des bénéfices des chocolats aux écoles, à parts égales entre toutes les classes participantes ; les 10% restants serviront au fonctionnement de l'APEERS.

Les **colis sont à chercher à la salle de Maennolsheim le lundi 18 mars 2013**. Si vous ne venez pas, les colis seront déposés dans l'école de votre enfant le mardi matin. Dès lors l'association et les écoles **déclinent toute responsabilité** concernant vos chocolats.

Contact : apeers (at) rre-sternenberg.fr - remplacer (at) par @

- Fonctionnement général

Tous les **chèques** (à l'ordre de l'APEERS) doivent être **datés du jour de votre commande**, bien que les encaissements puissent parfois avoir lieu ultérieurement.

Sur les **bons de commande**, merci de remplir **intégralement** les rubriques. Nous avons absolument besoin de vos coordonnées pour vous contacter si nécessaire.

Toutes les commandes sont à retourner à l'APEERS, sous enveloppe et accompagnées de votre règlement, par le biais de **l'école** de votre enfant ou dans notre **boîte aux lettres** au 6 rue de Dettwiller à ALTENHEIM (67490).

Pour toute **question**, vous pouvez contacter le **référént** de l'action. Des informations sont mises en ligne sur le site de l'APEERS www.apeers.fr.

- Fournitures scolaires : reconduction de l'action, retour d'informations

L'action « fournitures scolaires » aura lieu en mai et juin 2013. Les informations à ce sujet vous parviendront en temps utile. Nous vous invitons à nous faire part de vos remarques sur le matériel acheté en 2012, notamment si vous avez rencontré des problèmes de fiabilité :

- Par courriel : apeers (at) rre-sternenberg.fr - remplacer (at) par @
- Sur papier libre, à l'attention de Laure CLÉMENT, par l'enseignant de votre enfant ou dans la boîte aux lettres de l'APEERS.